



DEJEPS DPTR & AS

DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT.
**ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE
OU CULTURELLE**

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX OU ANIMATION SOCIALE

LE DIPLÔME

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Le DEJEPS est l'un des diplômes homologués de niveau III (BAC+2), enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La personne titulaire d'un DEJEPS est animateur coordonnateur et exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la spécialité. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

L'animateur coordonnateur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, territoriales, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire. Il est amené à intervenir auprès de tous publics. Ce diplôme doit permettre d'améliorer : la qualité pédagogique des activités d'animation, le soutien aux équipes de terrain, l'animation de petites structures, ainsi que la prise en compte des logiques de partenariat et de dispositifs territoriaux qui caractérisent l'intervention sociale et éducative actuelle.

EXIGENCES PRÉALABLES

Les candidats doivent :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social, inscrit au RNCP,

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III, inscrit au RNCP,

- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois,

- soit justifier de 24 mois d'activités bénévoles et/ou professionnelles, avec le ou les justificatif(s) correspondant(s).

FINANCEMENTS

Pour les personnes en emploi :
Rapprochez vous de votre employeur et/ou de votre OPCA afin d'envisager les financements (Plan de formation, CPF, etc.)

Pour les demandeurs d'emploi :
Rapprochez-vous de votre Pole Emploi ou de votre Mission Locale pour être prescrit sur cette formation.

Nos responsables de formation sont également là pour construire avec vous votre projet de formation et son financement.

LES INTERVENANTS

Nos intervenant.e.s sont des praticien.ne.s de l'action socioéducative, socio-culturelle et des loisirs sportifs, ayant acquis une expérience en formation d'adultes.

Notre organisation interne leur permet de bénéficier d'un appui conceptuel et méthodologique, pour construire et mettre en œuvre des actions de formation en lien étroit avec l'évolution des savoirs des métiers et des compétences, dans le champ d'intervention concerné.

LE DISPOSITIF D'ALTERNANCE

L'alternance est un dispositif de formation-action qui privilégie un modèle de développement des compétences professionnelles fondé sur les apprentissages de l'expérience, l'analyse des situations de travail et leur mise en perspective théorique. Elle crée les conditions optimales pour se professionnaliser et faciliter le retour à l'emploi durable.

Il vous faudra donc trouver des structures d'alternance pour effectuer cette formation.

CONTENU DE LA FORMATION

LE DEJEPS EST CONSTITUÉ DE 4 UNITÉS CAPITALISABLES

UC1. CONCEVOIR ET PILOTER UN PROJET D'ACTION

- Histoire et actualités de l'éducation populaire
- Le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- La conduite de projet
- La communication interne
- Participer et pouvoir d'agir

UC2. COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

- La gouvernance des organisateurs d'ESS
- La gestion des ressources humaines
- La gestion administrative et financière
- La responsabilité sociale des organisations
- Partenariats et réseaux
- La conduite de réunion

UC3/4. CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ANIMATION

- L'éducation active
- L'ingénierie de formation
- Les enjeux de l'éducation populaire aujourd'hui
- La santé et la sécurité au travail
- L'inclusion sociale
- Module transversal
- Recherche-action
- Écriture professionnelle
- Analyse des pratiques professionnelles

DATE :
DU 11 MARS 2019 AU 20 NOVEMBRE 2020

DURÉE :
700 HEURES

DÉPÔT DE DOSSIER :
VENDREDI 15 FÉVRIER 2019

TEST DE SÉLECTION :
28 FÉVRIER 2019

COÛT : 8400€ TTC
LIEU : POITIERS

L'ENGAGEMENT DES CEMÉA

Mouvement d'éducation reconnu d'utilité publique et organisme de formation, les Ceméa construisent leur intervention en s'inscrivant dans une dynamique de responsabilité sociétale et de recherche-action sur les processus d'éducation active.

La formation privilégie le croisement entre des apports magistraux et des temps d'expérimentation : l'échange et la confrontation de savoirs, l'analyse des retours d'expériences et de cas concrets, la mise en situation, l'évaluation formative, la rencontre avec des acteurs ressources.

Le cadre établi prévoit une expression des stagiaires sur les différents aspects de la formation, dans l'objectif de lui apporter les réajustements nécessaires.

Nous consulter pour avoir des informations complémentaires.

CONTACT

Ceméa Nouvelle-Aquitaine
Site de Poitiers
26 rue Salvador Allende
86000 Poitiers
T 05 48 88 07 61
poitiers@cemea-na.fr

Le dossier de candidature est téléchargeable
sur le site cemea-nouvelle-aquitaine.fr

vos interlocuteurs :

SYLVIE DELHOUME
secrétaire administrative
&
CHRISTOPHE BESSON
responsable de formation



Direction régionale et départementale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
de Nouvelle-Aquitaine

